

**N°17-05-55**

L'an deux mil dix-sept, le lundi 15 mai à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 4 mai 2017.

**Présents :**

Mesdames POURCHEL I. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; LASSALLE M. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L.

Messieurs DEVIGNE A. ; VASSEUR C. (reçoit pouvoir de JM ALLOUCHERY) ; BOUFFART J. ; E. DEVIGNE ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. (reçoit pouvoir de D. DOURIEZ) ; MONFAIT D. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. (reçoit pouvoir de B. BEAUBOIS) ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. (reçoit pouvoir d'H. CARVALHO) ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; VASSEUR G. ; EVRARD D. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

**Absents excusés :**

Madame CARVALHO H. (donne pouvoir à JC COYOT) ; DOURIEZ D. (donne pouvoir à F. SAGNIER) ; BEAUBOIS B. (donne pouvoir à D. FOURNIER) ; BOIN E.

Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. (donne pouvoir à C. VASSEUR) ; DUWAT A. ; BRUGGEMAN M. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C.

**Absents :**

Messieurs GARENAUX M.

Monsieur André CORDIER est élu secrétaire.

**OBJET : ECLAIRAGE DU TERRAIN MULTISPORTS DE LEDINGHEM – ATTRIBUTION  
D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT**

**Rapporteur : Christian LEROY**

Par courrier en date du 15 mars 2017, le Maire de Ledinghem a sollicité la Communauté de Communes du Pays de Lumbres pour l'octroi d'une aide pour l'installation d'un éclairage à LED sur le city-stade.

Le montant du devis s'élève à 2 301,43 € HT

Bien que ne répondant pas totalement aux critères énoncés dans la délibération n° 16-02-13 du 25 février 2016 qui prévoit d'apporter une aide à la réalisation de plateaux multisports, ces travaux entrent néanmoins dans la stratégie des sports de nature mise en œuvre depuis 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **FIXE à 690,00 €**, l'aide communautaire au bénéfice de la commune de Ledinghem pour l'installation d'un éclairage à LED sur le city-stade, soit 30 % de la dépense prévisionnelle HT.

Le financement se fera sous forme de fonds de concours versé à la commune sur présentation d'un état récapitulatif des factures acquittées visé par le Trésorier et des justificatifs de subvention.

Pour extrait conforme.

Le Président,

